



25 | OCTOBRE | 2023 • 80^E ÉDITION

L'ÉCHO MUNICIPAL
BULLETIN D'INFORMATION DE LA VILLE DE MAGOG

VILLE.MAGOG.QC.CA
819 843-3333



>10673-1

STATIONNEMENT HIVERNAL DE NUIT

Du 15 novembre au 1^{er} avril

AUTORISÉ OU INTERDIT?

Dès 16 h, chaque jour, consultez notre site Internet.
Si vous désirez recevoir une notification, abonnez-vous à l'alerte
« Stationnement hivernal » sur l'application bciti+.



Tous les détails au
ville.magog.qc.ca/stationnementhivernal



erickelly.com

LE REFLET DU LAC - www.lerefletdulac.com - Le 25 octobre 2023 - 23

1-72901<

ENVIRONNEMENT



PRÉPAREZ-VOUS POUR LA COLLECTE DES FEUILLES

La collecte de feuilles aura lieu du 6 au 10 novembre pour les secteurs A et B. Pour vous y préparer, déposez les feuilles dans des sacs en papier en bordure de rue le dimanche 5 novembre afin qu'elles soient ramassées.

Aucun sac de plastique ne sera accepté.

En tout temps, pour disposer de vos feuilles, vous pouvez pratiquer le feuillicyclage ou les apporter à l'écocentre.



PRATIQUEZ LE FEUILLYCLAGE

Voici comment pratiquer le feuillicyclage :

- Réduisez la hauteur des dernières tontes à 5 centimètres.
- Passez la tondeuse pour déchiqueter les feuilles sèches.
- Étalez une mince couche de feuilles déchiquetées sur la pelouse, c'est une excellente source nutritive.
- Évitez de laisser des feuilles entières mortes sur votre terrain.
- Protégez les arbres et les arbustes, les plates-bandes et le potager avec des feuilles déchiquetées pour la saison hivernale.
- Les surplus de feuilles sont aussi utiles pour le compostage domestique.



CHANGEMENT DE L'HORAIRE DE L'ÉCOCENTRE

Exceptionnellement, l'horaire estival de l'écocentre sera prolongé jusqu'au 1^{er} décembre prochain. Pendant cette période, l'écocentre est ouvert du mardi au samedi, de 8 h 30 à 15 h 30.

À partir du jeudi 7 décembre, l'écocentre sera ouvert selon l'horaire hivernal, soit du jeudi au samedi, de 9 h à 15 h. Lors de votre passage, arrivez au moins 30 minutes avant la fermeture de l'écocentre pour décharger vos matières. N'oubliez pas qu'une carte de citoyen valide est obligatoire pour accéder à l'écocentre.



NETTOYEZ VOTRE QUAI À LA SORTIE DE L'EAU

Si vous êtes propriétaire d'un quai, assurez-vous de ne pas le nettoyer près d'un cours d'eau lors de sa sortie de l'eau. Celui-ci peut être couvert de moules zébrées susceptibles de contaminer les cours d'eau à proximité.

Pour ce faire, laissez sécher le quai quelques jours, puis retirez les moules à l'aide d'un grattoir et jetez-les à la poubelle.

Vous contribuerez ainsi à limiter la propagation de cette espèce exotique envahissante.

En savoir plus : ville.magog.qc.ca/environnement



CÉLÉBREZ L'HALLOWEEN DE FAÇON ÉCORESPONSABLE

Cette année, pourquoi ne pas célébrer l'Halloween de façon écoresponsable? Pour y arriver, voici 5 astuces pour réduire votre empreinte écologique :

- Confectionnez vos déguisements avec des objets que vous avez déjà à la maison.
- Achetez des déguisements de seconde main ou empruntez-les à des proches.
- Achetez des friandises locales ou équitables en quantité raisonnable.
- Ne préparez pas de sacs de bonbons qui ajoutent des emballages inutiles.
- Confectionnez des décorations réutilisables.
- Cuisinez les citrouilles et les courges utilisées comme décorations.

SÉCURITÉ INCENDIE



CHANGEZ LES PILES DE VOS AVERTISSEURS

Dans la nuit du 4 au 5 novembre, on RECULE nos horloges d'une heure. Profitez-en pour changer les piles de vos avertisseurs de fumée et de monoxyde de carbone.



FAITES DE VOTRE SÉCURITÉ UNE PRIORITÉ!

Jusqu'au 31 octobre

Le Service de sécurité incendie termine prochainement le porte-à-porte aux résidences ciblées par le programme de vérification d'avertisseurs de fumée, de monoxyde de carbone et du numéro civique.

Merci d'avoir accueilli les pompiers à votre résidence!



NETTOYEZ VOTRE ÉQUIPEMENT DE CHAUFFAGE À COMBUSTIBLE

Si votre domicile possède un équipement de chauffage à combustible (bois, gaz, huile, granules), n'oubliez pas de le nettoyer avant de l'utiliser pour la première fois de la saison.

Chaque année, plusieurs incendies domestiques sont causés par un mauvais entretien de ces équipements. L'accumulation de créosote peut entraîner une mauvaise combustion, nuire au bon fonctionnement de l'appareil et engendrer un feu de cheminée.

Aussi, ces équipements de chauffage exigent la présence d'un avertisseur de monoxyde de carbone à moins de 5 m de toute chambre à coucher.

En savoir plus : ville.magog.qc.ca/cpi

FINANCES ET TAXATION



ABONNEZ-VOUS AU COMPTE DE TAXES EN LIGNE

Vous résidez à Magog, mais vous fuyez les hivers québécois? Abonnez-vous au compte de taxes municipales en ligne! Vous aurez accès à votre dossier de taxation en tout temps, où que vous soyez : ville.magog.qc.ca/taxes

En vous abonnant, vous acceptez de ne plus recevoir votre compte de taxes par la poste. Lorsqu'un nouveau document sera disponible, comme le dépôt du nouveau compte de taxes, un courriel vous sera envoyé. Il s'agit d'une solution pratique, économique et écologique.

GREFFE ET AFFAIRES JURIDIQUES



CONSULTEZ LES AVIS PUBLICS

Pour consulter les avis publics émis par la Ville de Magog, deux options s'offrent à vous :

- Sur le tabillard à l'entrée de l'hôtel de ville
- En ligne sur le site Internet : ville.magog.qc.ca/avispublics

Soyez les premiers informés!



TRAVAUX PUBLICS



QUOI FAIRE EN CAS DE PANNE ÉLECTRIQUE?

Identifiez l'ampleur de la panne électrique. Est-ce une panne généralisée? Si oui, contactez le Service GO au 819 843-3333.

Si la panne persiste?

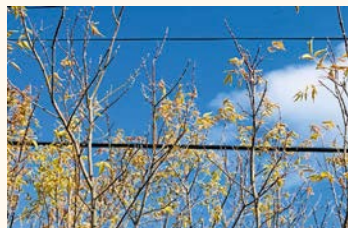
- Installez un poêle ou un chauffage d'appoint (n'utilisez pas d'appareils qui produisent du monoxyde de carbone);

- Gardez une lampe de poche et un téléphone cellulaire à portée de la main;
- Procurez-vous d'une trousse d'urgence de base.

Après le retour du courant :

- Vérifiez qu'il n'y a pas eu de bris dans la tuyauterie;
- Rallumer progressivement les appareils électriques;
- Vérifiez l'état de la nourriture;
- Réapprovisionnez votre trousse d'urgence.

ville.magog.qc.ca/pannes-electricite



TRAVAUX D'ÉMONDAGE RÉALISÉS PAR HYDRO-MAGOG

Au cours des prochaines semaines, Hydro-Magog procèdera à des travaux d'élagage d'arbres sur son territoire. Les branches situées près des fils électriques seront coupées et ramassées.

Ces travaux visent à :

- Assurer la sécurité des biens des citoyens et des lignes électriques;
- Diminuer le nombre de pannes ou d'interruptions de service causées par le bris de branches nuisibles.

ville.magog.qc.ca/emondage



ACCÈS AU DÉPÔT À NEIGE

Les entrepreneurs qui désirent utiliser le dépôt à neige de la Ville de Magog pour la saison hivernale sont invités à en faire la demande dès maintenant.

Le demande doit être déposée sur le formulaire en ligne :

ville.magog.qc.ca/depot-neige

La neige doit provenir du territoire de Magog. Certains documents sont exigés.



ÉVITEZ DE JETER CERTAINES MATIÈRES DANS LES TOILETTES

Certains objets comme les tampons hygiéniques, les cotons-tiges, les lingettes pour bébé, la soie dentaire et les corps gras peuvent obstruer les canalisations, causer des dommages aux installations municipales et à vos fosses septiques de même que provoquer des refoulements d'égout dans les résidences. Évitez de jeter ces matières dans tout renvoi raccordé aux égouts domestiques.

ville.magog.qc.ca/objetstoilette

SÉANCES PUBLIQUES



PARTICIPEZ À NOS SÉANCES PUBLIQUES

Lundis 6 et 20 novembre, 19 h 30

En personne

Salle du conseil
2^e étage de l'hôtel de ville

En ligne

NousTV (HD 555), Epico 100 et webdiffusées en direct sur la page Facebook et la chaîne YouTube de

la Ville. Posez vos questions sur le fil de la publication en direct sur Facebook ou par téléphone au

819 843-3333, poste 444.

ville.magog.qc.ca/seances-conseil

VOTRE CONSEIL MUNICIPAL EN BREF



VISIONNEZ L'ÉMISSION VOTRE CONSEIL MUNICIPAL EN BREF

Vendredis 10 et 24 novembre

Pour connaître les faits saillants des dernières séances! Diffusion sur NousTV et la page Facebook de la Ville.

ville.magog.qc.ca/emission-conseil-bref

CULTURE, SPORTS ET VIE COMMUNAUTAIRE



INSCRIVEZ VOS ENFANTS AU CLUB DES DÉBROUILLARDS

Les samedis, de 9 h à 10 h 30, les jeunes de 6 à 11 ans sont invités à partir à la découverte de l'univers des sciences!

Lieu :

Salle 200
Centre communautaire
(95, rue Merry Nord)

Dates : 18 et 25 novembre ainsi que 2 et 9 décembre

Coût : 68 \$

Inscription et paiement avant le 11 novembre

819 847-0747 | groupeclefdesol.com



EMPLOIS DISPONIBLES

Faites partie de notre équipe!

Postulez dès maintenant :
ville.magog.qc.ca/carrieres





25 | OCTOBRE | 2023 • 80^E ÉDITION

VILLE.MAGOG.QC.CA
819 843-3333

L'ÉCHO MUNICIPAL

BULLETIN D'INFORMATION DE LA VILLE DE MAGOG



>10673-4



EXPOSITION

Et si la France m'était contée

Jusqu'au 23 décembre
Du mercredi au dimanche
\ 12 h 30 à 17 h

Le Musée international d'art naïf de Magog vous invite à découvrir certaines œuvres des artistes naïfs français.

📍 Information \ artnaifmagog.com



CONFÉRENCE

Pourquoi ne pas essayer une autre médecine ?

Dimanche 5 novembre \ 13 h 30 à 15 h

Marc Samson partage les choix qu'il a faits et qui ont amélioré sa santé.



- 🆓 Gratuit
- 📍 Salle-Kathleen Milne de la Bibliothèque Memphrémagog
- 📅 Réservation en ligne : ville.magog.qc.ca/billets

SPECTACLE JEUNESSE

Auréo et Lunette*

Dimanche 12 novembre \ 15 h

- 👤 Enfant 7 \$ \ adulte résident de Magog 7 \$ \ adulte non-résident 15 \$
- 📍 Espace culturel de Magog

EXPOSITION

Transformation

Jusqu'au 26 mai

- 📍 Centre d'interprétation du Marais



MARCHÉ DE NOËL

Cercle de Fermières Magog

Samedi 11 et dimanche 12 novembre \ 10 h à 16 h

- 📍 Galeries Orford

ACTIVITÉS RÉGULIÈRES DE LA BIBLIOTHÈQUE MEMPHRÉMAGOG

Adultes

- Ateliers d'écriture Les Plumes vagabondes
- Café techno
- Gym Neurones
- Les rendez-vous du Club de lecture
- Tricot libre

Jeunesse

- Biblio-jeux (6 mois à 12 ans)
- Club LEGO® (parent et enfant 5 ans et +)
- Éveil à la musique par le conte (3 à 6 ans)
- Heure du conte et bricolage (3 à 5 ans)
- Jeux vidéo entre amis (8 ans et +)

- 📍 Réservation en personne au comptoir de prêt ou par téléphone 819 843-1330

🕒 **Horaire détaillé : ville.magog.qc.ca/bibliotheque/activites**